



DOCUMENTS SUR LYON.

LE TESTAMENT D'UN BOURGEOIS DE LYON

AU XVII^e SIÈCLE

DANS les anciens almanachs historiques de la ville de Lyon, on lit, à la suite de la nomenclature des Recteurs et Officiers du grand Hôtel-Dieu, une note ainsi conçue : « Fondation pour le quartier de rue « Neuve. M. Pierre Giron, capitaine du quartier de rue « Neuve, fit, par son testament du 18 juillet 1695, une « donation pour soulager les pauvres honteux et pour marier les pauvres filles de son quartier. Les fonds destinés « à ces bonnes œuvres sont entre les mains de MM. les « Recteurs de l'Hôtel-Dieu... la somme de 200 livres doit « être employée tous les trois ans à la dot d'une pauvre « fille. On en fait tirer trois et le fondateur a voulu que « l'on donnât 6 livres à celles qui n'ont pas eu le lot. Ces « tirages doivent se faire chez le capitaine du quartier de « rue Neuve. Les titres de cette fondation sont entre ses « mains. »